

Les modes d'articulation entre discours d'autrui et discours propre dans l'écriture du mémoire de master

Steriu Luminița

Departamentul de limbi moderne și științele comunicării

Universitatea Ovidius din Constanța

Constanța, România

luminita.steriu@365.univ-ovidius.ro

Résumé — Dans ce travail, nous souhaitons fournir des éléments d'information sur la manière dont les étudiants mobilisent des auteurs ou des sources extérieures afin d'élaborer le cadre théorique de leur mémoire de master, dans le but de voir quelle est la manière des scripteurs novices de se rapporter aux discours tiers qu'ils sont censés convoquer lors de l'élaboration de la revue de la littérature de leurs mémoires de master. En nous appuyant sur un corpus formé d'extraits de mémoires de master rédigés en français langue étrangère, en français langue maternelle et en roumain maternelle, nous avons l'intention d'identifier les domaines d'enseignement/ apprentissage dont les scripteurs débutants auraient besoin pour rédiger des travaux scientifiques, une compétence problématique dans le contexte de l'écriture académique.

Mot-clés — revue de la littérature, discours d'autrui, citation, reformulation, marqueur de reformulation, mémoire de master, écriture de recherche en formation

I. INTRODUCTION

Cet article englobe le résumé de notre thèse de doctorat, intitulée *Les modes d'articulation entre discours d'autrui et discours propre dans l'écriture du mémoire de master*.

Dans notre recherche doctorale nous nous proposons d'étudier les modes de référencement au discours d'autrui dans l'écriture du mémoire de master des chercheurs débutants afin de formuler des éléments de réflexion indispensables à une initiation à l'écrit de recherche universitaire, notamment en ce qui concerne la citation et la reformulation. Nous nous intéressons plus particulièrement à l'élaboration de la revue de la littérature à l'intérieur du mémoire de master, qui vise à rendre compte des principales notions théoriques abordées dans la rédaction du mémoire à l'aide des travaux d'autres auteurs sur le sujet. La revue de la littérature représente un véritable défi pour les étudiants, car les techniques utilisées pour sa mise en place supposent une compréhension judicieuse des sources consultées, un va-et-vient entre la lecture des textes théoriques et l'écriture académique de recherche. En tant que jeunes chercheurs en formation, les étudiants doivent faire appel aux ouvrages d'autres auteurs partageant les mêmes questions de recherche afin d'établir leur propre champ d'investigation.

La tâche des étudiants-scripteurs n'est pas simple : d'un côté, ils doivent interpeler le discours d'autrui pour construire leur production (par le recours aux différents procédés discursifs d'emprunt, comme la citation et la reformulation) et, d'un autre côté, ils doivent prendre du recul par rapport à ces discours pour affirmer l'originalité de leur recherche. Dans ce contexte, nous nous sommes posée plusieurs questions : Comment les étudiants rapportent-ils les discours d'autrui dans l'élaboration de la revue de la littérature de leur mémoire de master? Comment s'opère l'intégration des citations et des reformulations dans la production des étudiants ? Comment

ils se positionnent par rapport aux auteurs cités ? Quelles sont les techniques de reformulation utilisées par les étudiants ? Quel est le degré de dépendance aux discours d'autrui ? Quels marqueurs de reformulation les étudiants privilégient-ils ? Comment s'en servent-ils pour incorporer leur propre énonciation dans celle du discours repris ? Les emprunts aux sources sont-ils clairement indiqués comme tels ou bien les étudiants s'approprient-ils le discours repris sans aucune référence ? Pour répondre à ces questions, nous nous proposons de nous pencher plus particulièrement sur les pratiques citationnelles et de reformulation mises en œuvre par les étudiants dans la rédaction du chapitre théorique de leur mémoire de master.

II. HYPOTHÈSES DE LA RECHERCHE

Les éléments de réponse aux questions générales de la recherche sont proposés sous forme d'hypothèses.

La première hypothèse porte sur la présence massive du discours d'autrui dans les chapitres théoriques des mémoires de master. Nous avançons l'idée que la profusion de citations et de reformulations peut être due à l'exigence de reprendre les dires des auteurs, exigence propre à la constitution de la revue de la littérature.

La deuxième hypothèse porte sur la position de sous-énonciation des étudiants face aux auteurs de référence. D'un côté, nous faisons l'hypothèse que cette position de sous-énonciation amène les étudiants à utiliser les citations uniquement comme argument d'autorité, ce qui les conduit à éviter de les interpréter ou de les remettre en question. D'un autre côté, nous avançons l'idée que l'utilisation des techniques de reformulation élémentaire situe les étudiants dans la proximité du texte source, ce qui conduit à un degré réduit d'autonomie discursive des jeunes scripteurs.

La troisième hypothèse porte sur la nature des difficultés concernant la mise en œuvre des procédés d'emprunt du discours d'autrui dans les mémoires rédigés en langue étrangère. Nous faisons l'hypothèse que ces difficultés ne sont pas nécessairement d'ordre linguistique, mais elles tiennent plutôt à des compétences plus largement liées à la maîtrise des discours scientifiques, y compris des procédures de reformulation et de citation. Ces difficultés sont repérables, en égale mesure, dans des mémoires rédigés en langue maternelle.

III. PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE

Nous avons construit notre problématique à partir de la définition de la notion de *littérature universitaire*, définie « les genres et les modes de discours universitaires ainsi que les difficultés rencontrées chez les étudiants dans leur mise en pratique » [1]. Cette définition permet de rendre compte de la

complexité de la notion ainsi que de la diversité des stratégies de lecture et d'écriture sous-tendues par les différents genres d'écrits universitaires. La mise en pratique de ces stratégies de lecture et d'écriture peut poser problème aux étudiants qui considèrent souvent l'écriture comme un allant de soi de l'enseignement ou de la recherche. L'une des principales difficultés avec lesquelles se confrontent les étudiants lors de l'entrée dans le domaine de l'écriture de recherche est la reprise des discours tiers, qui permet aux apprentis chercheurs de se situer par rapport à leurs prédécesseurs, contrainte obligatoire du chapitre théorique qui figure dans tous les écrits de recherche. Dans sa mise en place, les étudiants sont amenés à faire appel à la citation et à la reformulation afin d'intégrer les discours repris dans leur propre discours.

IV. CORPUS DE LA RECHERCHE

Afin d'examiner les types de reformulation et les pratiques de citation utilisées par les étudiants dans les chapitres théoriques de leurs mémoires de master, notre corpus est constitué progressivement à partir d'extraits constituant la revue de la littérature, qui proviennent de 12 mémoires de master rédigés en français langue étrangère pris en considération dans leurs versions finales. Ces mémoires rédigés par des étudiants roumains représentent le centre de notre intérêt. Lorsqu'ils écrivent en français, outre les normes à respecter ainsi que la maîtrise du savoir scientifique dont ils ne sont pas encore experts, ceux-ci doivent manipuler encore un savoir : le français en tant que langue étrangère. À ce stade, nous nous posons les questions suivantes : Les difficultés de mise en œuvre des modes de référence au discours d'autrui dans les productions des chercheurs en devenir sont des difficultés d'ordre linguistique ? Ou bien ces difficultés sont repérables aussi dans des mémoires rédigés en langue maternelle et tiennent, donc, à des compétences plus largement liées à la maîtrise des discours scientifiques ? Pour y répondre, nous avons décidé de compléter ce premier corpus par un volet formé d'extraits provenant de 12 mémoires rédigés dans la langue maternelle de ces étudiants, à savoir le roumain. Le choix du troisième type de mémoires est dû au métissage des deux variables prises en considération : le français et la langue maternelle, d'où résulte le choix d'extraits de 12 mémoires rédigés en français langue maternelle. Les mémoires de master pris en considération ont été rédigés entre 2012 et 2019 et portent sur le domaine des sciences humaines et sociales.

V. MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

En ce qui concerne la méthodologie de recherche, nous avons mené notre démarche sur deux paliers (l'un normatif et l'autre énonciatif) et sur deux plans : d'une part, le plan quantitatif, qui rend compte de la distribution des citations et des marqueurs de reformulation dans les trois types de corpus et, d'autre part, le plan qualitatif.

Pour ce qui est de la dimension normative, nous avons d'abord détecté les citations par le biais d'une extraction manuelle, en considérant citation tout fragment ou passage mentionné textuellement et typographiquement, à travers les guillemets et/ou les italiques, comme texte emprunté à un autre auteur. Pour les reformulations, à partir de la recherche des références citées par les étudiants nous avons également comparé ces références avec les textes des étudiants. Une fois repérées les formes de renvoi au discours d'autrui, nous avons

procédé à des classements et analyses selon le critère normatif-prescriptif, qui porte sur la notation des sources de référence et selon le critère formel, qui rend compte de l'insertion formelle ainsi que de la forme des citations dans les productions étudiantes.

En ce qui concerne la dimension énonciative, nous avons cherché à illustrer la position énonciative adoptée par les étudiants-scripteurs par rapport aux auteurs cités à travers l'examen des citations « positionnées » repérées dans le corpus. Pour l'analyse des reformulations, nous nous sommes intéressée au degré de proximité des productions des étudiants par rapport aux textes source. Afin de comparer les deux segments, nous avons cherché à en relever les points communs aussi bien que les différences. Pour en rendre compte, nous nous sommes appuyée sur les critères sémantiques empruntés à Güllich et Kotschi [2], concernant le degré d'équivalence sémantique et le rapport entre les deux segments de la reformulation (expansion, réduction, variation) et à Catherine Fuchs [3], concernant les « opérateurs élémentaires » (ajout, effacement, substitution, déplacement).

Les perspectives normative et énonciative s'entrecroisent à une perspective pragmatique, liée aux raisons pour lesquelles les étudiants font appel aux citations dans l'élaboration du chapitre théorique de leur mémoire de master.

VI. CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE

Notre recherche, qui s'intéresse au contexte universitaire par la référence à un type d'écrit de recherche de formation spécifique, le mémoire de master, se situe au croisement de l'analyse du discours (par l'analyse des productions étudiantes) et la didactique (par la présence et la transmission de ces productions au niveau institutionnel). Pour atteindre les objectifs de cette recherche, nous avons mobilisé plusieurs concepts théoriques : la citation, la reformulation, les marqueurs de reformulation, la littérature universitaire, l'écrit scientifique, l'écriture de recherche en formation, le mémoire de master, la revue de la littérature, l'intertextualité, le discours rapporté.

L'écriture de recherche en formation est l'une des notions centrales de notre recherche. Cette notion englobe l'objet fondamental de notre recherche, à savoir le mémoire de master. Définie par Reuter [4] comme l'ensemble des pratiques d'écriture se situant à l'intersection entre deux sphères socio-institutionnelles d'activités, celle de la formation et celle de la recherche, l'écriture de recherche en formation se caractérise par une tension entre ces deux champs et rend compte du statut intermédiaire des étudiants, susceptible de faire émerger certains dysfonctionnements au niveau des pratiques scripturales.

La citation est une autre notion-clé dans notre recherche. En tant que forme de reprise du discours d'autrui, la citation est l'un des procédés d'emprunt les plus utilisés par les étudiants. Les travaux de Kristeva [5], Genette [6], Eigeldinger [7] et Piégay-Gros [8] portant sur l'intertextualité aussi bien que ceux d'Authier-Revuz [9], [10] et Rosier [11] sur le discours rapporté nous ont aidée à mieux cerner les caractéristiques de la citation en tant que concept théorique.

Le recours à la citation dans l'écrit de recherche relève de ces notions, au sens où elle montre la présence du discours d'autrui ainsi que la construction d'un texte à partir d'un ou plusieurs textes antérieurs. Selon Boch et Grossmann [12], la citation peut aider les étudiants à se constituer comme auteur

scientifique, au sens où elle permet aux scripteurs débutants d'emprunter les écrits théoriques d'autrui afin d'assumer leurs propres voix.

Un autre concept clé et en lien étroit avec la pratique citationnelle comme forme de renvoi au discours d'autrui est la notion de reformulation. Objet d'étude de la linguistique, la reformulation a fait l'objet de nombreux travaux sous différents points de vue analytiques : d'une part, ceux qui s'intéressent à la paraphrase en langue et en discours, comme dans les recherches de Catherine Fuchs [13], [3] ; d'autre part, dans le champ de l'analyse des marqueurs de reformulation, comme dans les ouvrages de Eddie Roulet [14], Corinne Rossari [15], [16], Agnès Steuckardt [17], Le Bot, Schuwer et Richard [18] ou le numéro plus récent de la revue *Langages*, paru en 2018 ou dans le champ de l'analyse des interactions orales, comme chez Elisabeth Gülich et Thomas Kotschi [19]. La reformulation occupe également une place considérable dans le champ de la didactique, comme le témoigne le numéro de revue *Cahiers de praxématique* [20] et le numéro *Corela* [21] ou dans le champ de la reprise du discours d'autrui, comme chez Danielle Omer [22] ou Catherine Dolignier [23], [24]. La diversité et l'hétérogénéité de ces approches montrent que la reformulation constitue un phénomène complexe, qui suppose une multitude d'opérations : de la répétition, la paraphrase, la reprise ou l'explication à la récapitulation ou la transformation. À la croisée des préoccupations linguistiques et didactiques envers le procédé de reformulation et sans doute inspirée par ces ouvrages, nous étudions la problématique de la reformulation dans un contexte spécifique, dans le cadre de l'écriture de recherche des étudiants, en nous focalisant notamment sur l'articulation entre le discours d'autrui et le discours propre à l'étudiant.

VII. CONCLUSIONS OBTENUES

Au terme de cette démarche de recherche doctorale, nous sommes arrivées à plusieurs conclusions importantes, qui ne montrent pas une utilisation complètement erronée des procédés d'emprunt (la citation et la reformulation) analysés, mais l'existence de quelques aspects considérés comme problématiques. En partant d'une dimension micro que suppose l'examen des pratiques citationnelles et de reformulation, nous avons analysé les procédés discursifs d'emprunt du discours d'autrui sous différents angles.

D'une part, la perspective normative que nous avons abordée nous a permis de rendre compte des modalités de gestion des sources de référence de la part des étudiants, de l'insertion formelle des citations ainsi que de la forme des citations et des reformulations. Pour ce qui est de la citation, nous avons vu que les étudiants ne maîtrisent pas toujours la gestion de l'indication des sources consultées. Nous avons identifié des citations dont la source est entièrement indiquée mais dont les éléments bibliographiques sont parfois dispersés ou indiqués de manière excessive. Ces citations alternent avec les citations dont la source est incomplète, qui consistent dans l'omission de certains indices bibliographiques tels que le numéro de page de l'ouvrage cité, l'année de publication ou les deux à la fois. D'autres citations, quoique peu fréquentes, manquent totalement de source et aucun élément (auteur, année, numéro de page, note en bas de page) qui servirait à préciser la source n'apparaît dans le texte. Les étudiants utilisent également des citations secondaires où, parfois, par

l'absence d'indication de la source intermédiaire, ils omettent de signaler qu'ils opèrent une citation de deuxième main.

Nous avons aussi remarqué une prépondérance de citations intégrées dans le texte citant. Celles-ci ne jouissent pas, le plus souvent, d'autonomie syntaxique car elles participent à la construction du texte citant et s'ajustent au discours de l'étudiant. Cependant, nous avons vu que leur prépondérance n'est pas liée à la règle qui consiste à intégrer dans le texte les citations de moins de trois lignes. Plus précisément, nous avons repéré des citations de moins de trois lignes se trouvant séparées du texte, ainsi que des citations de plus de trois lignes étant intégrées au texte. Nous avons également repéré des citations juxtaposées qui s'ensuivent l'une après l'autre, le plus souvent, sans être annoncées par une formule introductive qui puisse expliquer leur présence simultanée dans la production.

Pour ce qui est de la reformulation, nous avons repéré des reformulations où n'apparaît aucun signe d'emprunt du discours d'autrui (guillemets, italiques, note en bas de page, parenthèses). Dans ce cas, les étudiants produisent parfois des reformulations plus élaborées estimant que les modifications d'une plus grande ampleur les autoriseraient à ne pas indiquer la source de référence. Nous avons également repéré des reformulations à source incomplète où les étudiants indiquent, le plus souvent, seul le nom de l'auteur consulté. À force d'éviter les répétitions, les étudiants omettent de mentionner le reste des indices bibliographiques, qui figurent, dans la majorité des cas, dans les paragraphes antérieurs.

D'autre part, la perspective énonciative nous a permis d'examiner le degré de proximité face au texte source (pour la reformulation) et le positionnement, explicite ou non explicite, à travers les allusions directes dans le texte citant à l'auteur dont les étudiants s'inspirent (pour la citation). Nous avons noté que la présence des citations « positionnées » est limitée dans le corpus. La prépondérance des « citations à source thématisée » par l'emploi des prépositions « selon », « pour » et « conform » (roum.) relève de la difficulté de la part des étudiants à prendre une position explicite par rapport aux dires d'autrui. Ce type de citation leur permet de ne pas assumer la pleine responsabilité des propos et leur présence en tant qu'auteurs de leurs mémoires n'est pas toujours visible dans la production. Nous avons constaté la prédominance des reformulations élémentaires, alors que les reformulations littérales et les reformulations à apport personnel sont relativement peu représentées dans le corpus. La position de sous-énonciation face aux auteurs de référence montre la tentation des étudiants à reprendre majoritairement au plus près le texte source, ce qui conduit à un haut degré de dépendance au discours d'autrui et donc, à un degré réduit d'autonomie discursive des scripteurs novices.

Sur le plan pragmatique, nous avons constaté que les jeunes scripteurs utilisent les citations uniquement comme argument d'autorité. Les citations permettent aux étudiants de légitimer leur discours et de soutenir ou confirmer les affirmations qu'ils apportent. L'absence ou la rareté de citations qui engagent un débat ou une remise en question des propos des auteurs cités peut révéler, selon nous, chez les étudiants la difficulté ou même l'incapacité de commenter, de discuter les citations et de prendre une certaine distance.

En conclusion, nous considérons que notre recherche qui illustre la manière dont les étudiants rapportent les discours d'autrui afin d'élaborer la revue de la littérature dans leur mémoire de master démontre l'existence de certains points

faibles à l'égard des techniques de reprise du discours des autres.

RÉFÉRENCES

- [1] L. Lafontaine, J. Emery-Bruneau, A. Guay, « Dispositifs didactiques en littératie universitaire : le cas du Centre d'aide en français écrit à l'Université du Québec en Outaouais », *Lynx*, n°72, 2015, consulté le 25 octobre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/linx/1590>
- [2] E. Gülich, T. Kotschi, « Les marqueurs de la reformulation paraphrastique », In *Cahiers de Linguistique Française*, n°5, 1983, pp. 305-346.
- [3] C. Fuchs, *Paraphrase et énonciation*, Paris : Ophrys, 1994.
- [4] Y. Reuter, « Analyser les problèmes de l'écriture de recherche en formation », *Pratiques*, n°121-122, 2004, pp. 9-27, consulté le 22 octobre 2023. URL : https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_2004_num_121_1_2029
- [5] J. Kristeva, *Semiotikè : recherches pour une sémalyse*, Paris, Seuil, 1969.
- [6] G. Genette, *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris : Seuil, coll. « Poétique », 1982.
- [7] M. Eigeldinger, *Mythologie et intertextualité*, Editions Slatkine, Genève, 1987.
- [8] N. Piégay-Gros, *Introduction à l'intertextualité*, Nathan, 2002.
- [9] J. Authier-Revuz, « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'information grammaticale*, n°55, 1992, pp. 38-42, consulté le 15 octobre 2023. URL : https://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1992_num_55_1_3186
- [10] J. Authier-Revuz, « Repères dans le champ du discours rapporté (suite) », *L'information grammaticale*, n°56, 1993, pp. 10-15, consulté le 15 octobre 2023. URL: https://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1993_num_56_1_3163
- [11] L. Rosier, *Le discours rapporté, histoire, théories, pratiques*, De Boeck & Larcier, 1999.
- [12] F. Boch, F. Grossmann, « Se référer au discours d'autrui, comparaison entre experts et néophytes », *Enjeux*, Namur, n°54, 2002, pp. 41-51.
- [13] C. Fuchs, *La paraphrase*, Paris : Presses universitaires de France, 1982.
- [14] E. Roulet, « Complétude interactive et connecteurs reformulatifs », *Cahiers de Linguistique Française*, n°8, 1987, pp. 111-140.
- [15] C. Rossari, « Projets pour une typologie des opérations de reformulation », *Cahiers de Linguistique Française*, n°11, 1990, pp. 345-359.
- [16] C. Rossari, *Les opérations de reformulation : analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français-italien*, 2^e édition, Berne : Peter Lang, 1997.
- [17] A. Steuckardt, « Usages polémiques de la reformulation », *Recherches linguistiques*, n°29, 2007, pp. 55-74, consulté le 8 novembre 2023. URL: https://www.researchgate.net/publication/32225199_Usages_polemiques_de_la_reformulation
- [18] M.-C. Le Bot, M. Schuwer, E. Richard, *La reformulation. Marqueurs linguistiques, stratégies énonciatives*, coll. « Rivages Linguistiques », Presses Universitaires de Rennes, 2008.
- [19] E. Gülich, T. Kotschi, « Les actes de reformulation dans la consultation *La dame de Caluire* », In Bange, P. (éd.), *L'analyse des interactions verbales. La dame de Caluire : une consultation*, Berne : Peter Lang, 1987, pp. 15-81.
- [20] *Cahiers de Praxématique*, La reformulation, n°52, 2009, consulté le 15 novembre 2023. URL : <https://dialnet.unirioja.es/ejemplar/299161>
- [21] Corela, « La reformulation : usages et contextes », n°18, 2015, consulté le 16 novembre 2023. URL : <https://journals.openedition.org/corela/4032>
- [22] D. Omer, *Les activités d'emprunt. Opérations de reprise et de (re)formulation dans la production d'un genre textuel en français L2, de compétence avancée, domaine roumain*, Thèse de Doctorat, Université de Rouen, 1999.
- [23] C. Dolignier, « Plagiat, copie et reformulation paraphrastique dans l'écriture longue du mémoire de master », *Mélanges CRAPEL* n°37 (1), 2016, pp. 129-141.
- [24] C. Dolignier, « Pour une approche positive du plagiat dans l'écriture d'un mémoire à travers l'étude d'un schéma reformulatoire particulier », 2019, consulté le 17 octobre 2023. URL: http://www.afef.org/system/files/2019-04/DOLIGNIER_FA%20204_EN%20LIGNE.pdf
- [25] L. Steriu, *Les modes d'articulation entre discours propre et discours d'autrui dans l'écriture du mémoire de master*, Thèse de doctorat, Université Ovidius de Constanta, 2021.